Formation Habilitation électrique BE - HE Manœuvre

Champ d'application : Personnel non électricien chargé de manœuvres sur ouvrages HT et BT
Durée initiale : 2 jours (14 heures)
Durée en recyclage : 1,5 jour (10,5 heures)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le stagiaire sera en mesure de :

- Identifier les risques électriques en environnement basse et haute tension
- Connaître les domaines de tension et les zones définies par la norme NF C 18-510
- Effectuer en sécurité des manœuvres sur des appareillages BT et HT (HTA/HTB)
- Appliquer les procédures d'exploitation et les ordres de manœuvre
- Utiliser correctement les équipements de protection individuelle (EPI) adaptés à la HT
- Adopter la conduite à tenir en cas d'accident d'origine électrique

MODULE 1 - Fondamentaux de l'électricité et risques électriques

- Notions de base : tension, intensité, résistance, courant alternatif/continu
- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures, amorçage
- Seuils de tension et d'intensité dangereux en BT et HT
- Causes d'accidents électriques : facteurs humains et matériels
- Spécificités du risque en haute tension : arc électrique, énergie mise en jeu, distances de sécurité

MODULE 2 - Réglementation et habilitation électrique

- Principe et symboles de l'habilitation électrique (NF C 18-510 - décret n°2010-1118)
- Domaines de tension : TBT, BT, HTA, HTB
- Zones d'environnement : zone de voisinage simple, zone de voisinage renforcé, zone sous tension
- Signification des habilitations BE et HE Manœuvre : périmètre et limites
- Différence entre BE Manœuvre (BT) et HE Manœuvre (HTA/HTB)
- Rôles et responsabilités : exécutant de manœuvre, chargé d'exploitation, chargé de consignation
- Titre d'habilitation : délivrance, renouvellement, retrait

MODULE 3 - Manœuvres d'exploitation BT (BE Manœuvre)

- Définition et périmètre des manœuvres BT autorisées
- Types de manœuvres : enclenchement, déclenchement, commutation
- Appareillages BT concernés : disjoncteurs, sectionneurs, interrupteurs, coffrets de coupure
- Manœuvres sur tableaux BT et armoires de distribution
- Ordre de manœuvre BT : réception, vérification, exécution, compte rendu
- Conduite à tenir en cas de manœuvre anormale ou d'incident BT

MODULE 4 - Manœuvres d'exploitation HT (HE Manœuvre)

- Définition et périmètre des manœuvres HTA et HTB autorisées
- Architecture des réseaux HT : postes de transformation, cellules HTA, disjoncteurs HT
- Appareillages HT concernés : disjoncteurs HT, sectionneurs, interrupteurs, transformateurs
- Manœuvres sur postes HTA/HTB : procédures, séquences, verrouillages
- Ordre de manœuvre HT : réception, lecture, répétition, exécution, compte rendu
- Schémas unifilaires : lecture et exploitation
- Verrouillages et asservissements : rôle, types, respect des séquences imposées
- Conduite à tenir en cas de manœuvre anormale ou d'incident HT

MODULE 5 - Documents d'exploitation et traçabilité

- Ordre de manœuvre : structure, contenu, obligations
- Carnet de manœuvres et registre d'exploitation
- Fiche de manœuvre : utilisation et renseignement
- Transmission des informations entre équipes (relève, incidents)
- Traçabilité des opérations réalisées

MODULE 6 - Équipements de protection individuelle et matériels

- EPI adaptés aux manœuvres BT et HT : gants isolants (classe 0 à 4), écran facial, vêtements arc
- Vérification, entretien et stockage des EPI
- Matériels de manœuvre HT : perches isolantes, crochets de mise à la terre
- Vérificateurs d'absence de tension (VAT) BT et HT : utilisation et vérification
- Matériels de balisage et de signalisation de zone

MODULE 7 - Conduite à tenir en cas d'accident

- Procédure en cas d'accident d'origine électrique en BT et HT
- Spécificités HT : ne jamais approcher, sécuriser la zone, alerter
- Dégagement de la victime sans se mettre en danger
- Alerte des secours, gestes d'urgence
- Conduite à tenir en cas d'incendie d'origine électrique
- Gestion des situations d'urgence sur poste HT

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

- Nos formateurs ont tous une formation de formateur et une expérience significative dans le domaine de compétence de la formation qu'ils dispensent.
- Nos formateurs qualifiés donnent toujours le meilleur pour une formation efficace et vivante.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les stagiaires sont accueillis dans une salle dédiée à la formation.
- Supports de formation projetés et mis en ligne suite à la formation, ou livret remis à chaque stagiaire.
- Exposés théoriques.
- Échanges d'expérience avec les stagiaires.
- Études de cas concrets et vidéos.
- Quiz en salle.

Pour le Blended Learning, la partie Théorique s’effectue sur la plateforme d’apprentissage fournie.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Format : Présentiel ou distanciel pour les apports théoriques, d'exercices pratiques et de mises en situation en présentiel.
- Inscription possible jusqu'à 15 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.
- Délai d'accès moyen : 2 à 4 semaines après réception de la convention de formation signée.

ÉVALUATION

- Évaluation théorique (QCM - seuil de réussite 70 %)
- Mises en situation pratiques : exécution d'une manœuvre BT, exécution d'une manœuvre HT sur maquette ou simulateur, lecture et exploitation d'un ordre de manœuvre, lecture d'un schéma uni laire
- Remise d'un avis après formation permettant à l'employeur de délivrer le titre d'habilitation

PUBLIC VISÉ

Personnel technique amené à effectuer des manœuvres sur des appareillages électriques BT et/ou HT dans le cadre de l'exploitation d'installations ou de réseaux électriques : agents d'exploitation, techniciens de réseaux, agents de conduite, personnel de postes de transformation, exploitants de sites industriels ou tertiaires disposant d'un poste HTA.

PRÉREQUIS

Savoir lire et comprendre le français. Être capable de lire un schéma uni laire simple. Une expérience en exploitation technique ou en maintenance électrique est recommandée. Habilitation B0/H0 ou connaissance préalable du risque électrique appréciée.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'EXÉCUTION

- Feuilles d'émargement signées par demi-journée par le stagiaire et le formateur.
- Attestation d'assiduité remise à l'issue de la formation.
- Bilan de fin de formation : questionnaire de satisfaction stagiaire.
- Attestation nominative de formation remise à chaque stagiaire.

ACCESSIBILITÉ - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.
- Tout besoin spécifique doit être signalé au moment de l'inscription pour permettre la mise en place des aménagements nécessaires.
- Référent handicap : Andréa Martins contact@skillproacademy.fr - Réponse sous 48h ouvrées.